



Neuvième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique

Thème : Vers une transition juste, porteuse d'emplois, de prospérité et de résilience climatique en Afrique : tirer parti de l'économie verte et bleue

Note conceptuelle



La Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et l'Alliance panafricaine pour la justice climatique, en collaboration avec le Gouvernement de Cabo Verde, organisent la neuvième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique du 13 au 17 septembre 2021 à l'île de Sal, à Cabo Verde, sur le thème « Vers une transition juste porteuse d'emplois, de prospérité et de résilience climatique en Afrique : tirer parti de l'économie verte et bleue ».

Contexte

Les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité ont alimenté les récents débats sur la relation entre développement et durabilité. Ces débats trouvent un écho dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui ont tous été adoptés en vue de promouvoir le bien-être humain tout en assurant la santé de l'environnement et des écosystèmes. Les changements climatiques sont devenus le défi le plus pressant en ce qu'ils entravent la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations, buts et cibles de l'Agenda 2063. Il est essentiel que les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques soient atteints si l'on veut réaliser ces aspirations en matière de développement.

L'article 2 de l'Accord de Paris dispose que les objectifs de l'Accord sont de « ... renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, notamment en : a) Contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques ;¹ b) Renforçant les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et en promouvant la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire ; et c) Rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ».

L'Article 2 stipule en outre que l'Accord « ... sera appliqué conformément à l'équité et au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales ».

Néanmoins, l'action mondiale en matière de changements climatiques reste tiède, tandis que des régions comme l'Afrique, qui ont peu contribué au réchauffement anthropique et dont la capacité d'adaptation aux changements climatiques est limitée, continuent de souffrir de manière disproportionnée des effets négatifs de ces changements.

Les récents événements météorologiques extrêmes imputables aux changements climatiques dans de nombreux pays, ainsi que les défis actuels posés par la pandémie de coronavirus (COVID-19), nous rappellent opportunément l'urgence d'une action mondiale

¹ Pour de plus amples informations sur l'Accord de Paris, et le texte intégral de l'accord, voir : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, *Qu'est-ce que l'Accord de Paris ?* Disponible à l'adresse suivante : https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf.

concertée pour lutter contre les changements climatiques, en particulier au moment où les pays se préparent à participer à la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Glasgow, au Royaume-Uni, en novembre 2021. La Déclaration de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'état du climat mondial en 2019, publiée en 2020, dresse un tableau alarmant des effets des changements climatiques. Dans son rapport provisoire intitulé « État du climat mondial en 2020 », l'OMM a également souligné que la température moyenne mondiale en 2020 était supérieure de $1,2 \pm 0,1$ °C à la valeur de référence de 1850-1900.²

Au fil des ans, l'Afrique a fait preuve d'un leadership fort dans le domaine de l'action climatique. Tous les pays africains, à l'exception de l'Érythrée et de la Libye, ont ratifié l'Accord de Paris et approuvé d'ambitieuses contributions déterminées au niveau national à la riposte mondiale face aux changements climatiques, dont la mise en œuvre nécessitera, selon les estimations, près de 3 000 milliards de dollars. Pour que la plupart des pays africains puissent mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national, le financement du climat s'avérera essentiel. À l'approche de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties, et conformément à leurs obligations aux termes de l'Accord de Paris, 21 pays africains ont déjà soumis des contributions déterminées au niveau national révisées et plus ambitieuses. Toutes les parties à l'Accord de Paris, et en particulier les pays développés, doivent assumer leurs responsabilités en matière d'action climatique. À l'échelle mondiale, le niveau de contributions déterminées au niveau national par les pays à l'heure actuelle fait que le monde est en passe de connaître un réchauffement d'environ 3 degrés, le réchauffement étant particulièrement marqué en Afrique. À cet égard, on estime que les changements climatiques réduisent actuellement le PIB des pays africains de 2 à 5 % et, dans certains pays, peut-être de 15 %, tandis que certains pays africains réaffectent entre 2 et 9 % de leurs budgets à la lutte contre les divers effets négatifs des changements climatiques. Dans le même temps, on observe une dynamique croissante, y compris en Afrique, en faveur d'une transition vers une énergie propre et de la réduction à zéro des émissions d'ici 2050. Il reste cependant difficile pour les pays africains d'obtenir un financement climatique adéquat et prévisible pour soutenir la réalisation de cet objectif, d'autant plus que les pays développés n'ont jamais respecté leur engagement de fournir 100 milliards de dollars par an en financement de l'action climatique.

La pandémie de COVID-19 a aggravé la situation économique de tous les pays africains et a plongé le continent dans sa première récession depuis quelque 30 ans. Tous les pays sont aujourd'hui confrontés à de graves problèmes de liquidités qui rendent encore plus difficile la mobilisation de ressources nationales pour l'action climatique. Pendant ce temps, les pays développés, les pays les plus responsables des changements climatiques aujourd'hui, ont mis en place des plans de relance pour leurs économies en réponse à la pandémie de COVID-19, mais ont fourni très peu de soutien aux pays africains. Lors de la vingt-sixième session de la Conférence des parties, les pays africains, dont beaucoup sont confrontés à des crises combinées de santé, d'économie et de changement climatique, doivent exprimer clairement ce qu'ils attendent de la communauté internationale afin de réaliser une transition juste et de veiller à ce que l'Accord de Paris tienne ses promesses pour le continent.

Une action ambitieuse en matière de climat est nécessaire pour maintenir le réchauffement de la planète aussi loin que possible en dessous de 2 degrés Celsius afin d'assurer un avenir prospère et sain à l'humanité. Cette action, soutenue par l'Accord de Paris sur les

² OMM, État du climat mondial en 2020 : Rapport provisoire. Disponible à l'adresse suivante : https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10438.

changements climatiques, vise à faire passer l'économie mondiale de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles à des émissions de carbone nulles. Une telle transition est possible, mais elle exige une transformation sociale, sectorielle et économique rapide et d'une ampleur sans précédent. Les conditions de cette transformation, y compris les délais requis, sont fortement contestées. À cet égard, la campagne « Race to zero » [course vers le zéro (émission nette)] a été lancée avec l'objectif global de mobiliser toutes les parties prenantes pour parvenir à des émissions nettes de carbone nulles d'ici 2050 au plus tard. En outre, les Voies d'action pour le climat, un élément essentiel du Partenariat de Marrakech pour l'action mondiale pour le climat, définissent des plans sectoriels qui accéléreront la transformation systémique nécessaire pour parvenir à un avenir sans carbone.

L'Afrique est souvent décrite comme le continent le plus à risque en termes d'impact négatif des changements climatiques, tant en raison de l'ampleur des changements attendus eux-mêmes que du manque perçu de capacité des Africains et de leurs gouvernements à atténuer ces changements et à s'y adapter. De plus en plus, les changements climatiques sont considérés comme désavantageux pour l'Afrique, au point que le continent pourrait devoir renoncer à l'exploitation de ses actifs fossiles carbonés pour passer à la neutralité carbone dans ses paradigmes de développement. Cela est particulièrement pertinent, car il existe un lien linéaire entre l'utilisation de combustibles fossiles et le développement. Les économies qui ont le plus contribué aux émissions historiques de gaz à effet de serre tendent à avoir des niveaux de produit intérieur brut (PIB) élevés, tandis que celles qui brûlent le moins de combustibles fossiles se caractérisent par des niveaux de PIB faibles.³ Au sein même du continent africain, les économies développées bénéficient en général d'un accès à l'énergie nettement meilleur que les économies pauvres. À cet égard, le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques revêt une importance cruciale pour les États africains et les petits États insulaires en développement (PEID).

Contributions déterminées au niveau national

Alors que les pays africains sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques et qu'ils sont en fait gravement touchés par ce phénomène, ils ont également présenté des propositions d'actions climatiques ambitieuses dans leurs contributions déterminées au niveau national, mais dans l'attente d'un soutien conditionnel.

Leur ambition n'est pas égalée par celle des pays développés, ce qui donne lieu à des tensions dans les négociations sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Ces tensions se sont manifestées lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, au cours de laquelle les parties ne sont pas parvenues à un accord dans un certain nombre de domaines, dont, notamment, la mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord de Paris. Ces tensions ont notamment permis à la notion de « transition juste » de gagner en importance dans les considérations de politique climatique en Afrique.

³ Pour plus d'informations, voir : Centre africain pour la politique en matière de climat (CAPC), « Fossil Fuels in Africa in the Context of a Carbon Constrained Future ». Document de travail n° 12 (2011). Disponible à l'adresse suivante : www.uneca.org/acpc/publications.

Une transition juste

Le concept de « transition juste » fait référence à des efforts délibérés pour planifier et investir dans une transition vers des emplois, des secteurs et des économies durables sur le plan environnemental et social. Il a vu le jour dans les années 90 au sein du mouvement syndical nord-américain, avec pour objectif de mettre en place des programmes de soutien aux travailleurs ayant perdu leur emploi en raison de politiques de protection de l'environnement.

Au fur et à mesure que la crise climatique était mieux comprise, les syndicats de travailleurs ont commencé à associer le concept de transition juste à l'action contre les changements climatiques. Ils ont également commencé à faire campagne pour insérer le concept dans les régimes internationaux, notamment les négociations menées dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.⁴ Cela a abouti à l'inclusion du concept dans le préambule de l'Accord de Paris, qui prévoit notamment la prise en compte : « des impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national... ». La notion de transition juste est également inscrite dans les objectifs de développement durable, et notamment dans l'Objectif 1, relatif à l'élimination de la pauvreté, l'Objectif 7, relatif à l'accès à l'énergie propre pour tous, l'Objectif 8, relatif à une croissance économique soutenue, inclusive et durable, au plein emploi productif et au travail décent pour tous, et l'Objectif 13, relatif à l'action climatique.

Il est désormais généralement admis qu'une transition juste englobe un engagement en faveur du bien-être humain (en matière de revenus, d'éducation et de santé) et de la durabilité (en matière de décarbonisation, d'efficacité des ressources et de restauration des écosystèmes).⁵

Si le concept de transition juste est invoqué dans les efforts visant à lier le développement à la durabilité, la relation entre durabilité et développement est complexe. Bien que le concept soit inscrit dans le préambule de l'Accord de Paris, il n'a été mis en avant que lors des négociations qui se sont déroulées dans le cadre de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Katowice, en Pologne, en 2018. Le débat intense de Katowice s'est appuyé sur les principes du mouvement syndical découlant d'une transition juste, à savoir la création d'emplois verts et décents, l'élimination de la pauvreté et la résilience des communautés. Pour le mouvement pour la justice climatique, cependant, le concept de transition juste englobe un large éventail de stratégies de transformation communautaire qui peuvent faciliter l'émergence d'économies prospères offrant des moyens de subsistance dignes, productifs et écologiquement durables, une gouvernance démocratique et une résilience écologique.⁶

⁴ Pour plus d'informations, voir : Centre pour la transition juste de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Just Transition : A Report for the OECD (2017)*. Disponible à l'adresse suivante : www.oecd.org/environment/cc/g20-climate/collapsecontents/Just-Transition-Centre-report-just-transition.pdf.

⁵ Mark Swilling, Josephine Musango et Jeremy Wakeford, " Developmental States and Sustainability Transitions: Prospects of a Just Transition in South Africa ", *Journal of Environmental Policy and Planning*, vol. 18, numéro 5: The Politics of Transition (4 novembre 2015).

⁶ Pour plus d'informations, voir : *Climate Justice Alliance. La transition juste : un cadre pour le changement*. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : www.climatejusticealliance.org/just-transition/.

Les récits de transition juste dans les pays développés sont principalement sous-tendus par des préoccupations liées aux pertes d'emploi et à la qualité des emplois de remplacement.⁷ Cela s'explique par les origines du discours sur le marché du travail, mais aussi par le fait que les économies des pays développés sont fondées sur des paradigmes « matures » d'exploitation des combustibles fossiles. De nombreux pays développés ont donc mis en œuvre de vastes programmes de transition équitable pour protéger les travailleurs lors de la transition vers l'abandon des combustibles fossiles. On peut citer l'Australie, le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne, l'Ukraine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui n'ont toutefois connu qu'un succès limité dans la réalisation de leurs objectifs à cet égard. En janvier 2020, dans le cadre du plan d'investissement du pacte vert pour l'Europe, l'Union européenne a lancé le mécanisme pour une transition juste, afin d'atténuer l'impact socioéconomique de la transition sur les régions, les industries et les travailleurs qui seront confrontés aux plus grands défis.⁸

De nombreux pays en développement, en particulier dans le Sud, doivent encore mettre en œuvre des mesures explicites pour réaliser une transition juste. En Afrique, le récit de la transition juste en est encore à ses débuts. Toutefois, les principales préoccupations du continent tournent autour de la nécessité de sauvegarder le droit du continent au développement durable en utilisant les ressources dont il dispose, notamment les réserves de combustibles fossiles récemment découvertes et encore inexploitées. Une proportion importante des gisements de charbon, de gaz et de pétrole récemment découverts se trouve en Afrique. Toutefois, si l'on veut atteindre les objectifs de l'Accord de Paris dans les délais recommandés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les combustibles fossiles récemment découverts doivent rester dans le sol, tandis que ceux que les pays africains exploitent actuellement devraient être rapidement retirés. Cela crée plusieurs défis pour les décideurs politiques et les planificateurs du développement du continent. Dans un passé récent, la découverte de réserves de pétrole et de gaz était considérée comme une manne économique massive, offrant aux économies appauvries la possibilité d'atteindre enfin leurs objectifs de développement. Dans de nombreux cas, cependant, souvent en raison de la faiblesse des mécanismes de gouvernance, les pays disposant d'importantes réserves de pétrole et de gaz ont souffert de ce que l'on a appelé la « malédiction des ressources naturelles » et la manne économique envisagée ne s'est pas matérialisée. Bien que de nombreux pays africains aient désormais résolu leurs problèmes de gouvernance, ils sont confrontés à la perspective de devoir renoncer à l'utilisation des ressources qui ont sous-tendu le processus d'industrialisation mondiale.

L'Afrique possède d'énormes réserves de combustibles fossiles, estimées à 9,5 %, 8 % et 4 % des réserves mondiales prouvées de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon, respectivement. Ensemble, ces ressources représentent l'équivalent d'environ 50 % de l'approvisionnement total en énergie et un tiers de la consommation d'énergie en Afrique. Beaucoup de ces ressources sont utilisées en dehors de l'Afrique ou restent inexploitées pour être utilisées sur le continent.⁹ De manière plus frappante, et malgré son énorme potentiel de production d'énergie, le continent continue de faire face à d'énormes défis énergétiques, notamment un faible niveau d'accès à l'énergie moderne, des infrastructures énergétiques inadéquates et un manque de capacités institutionnelles et techniques pour exploiter ses

⁷ Robert Pollin et Brian Callaci, *The Economics of Just Transition: A Framework for Supporting Fossil Fuel-Dependent Workers and Communities in the United States* (Université du Massachusetts, Amherst, Political Economy Research Institute, 2016).

⁸ Pour plus d'informations, voir : www.ceep.be/the-just-transition-mechanism-explained/.

⁹ CAPC, « Les combustibles fossiles en Afrique dans le contexte d'un avenir sous contrainte carbone ».

ressources énergétiques. Par exemple, seuls 31 % environ de la population de l'Afrique subsaharienne ont accès à l'électricité, les taux d'électrification dans les zones urbaines et rurales étant actuellement d'environ 60 et 14 % respectivement. En outre, la biomasse traditionnelle continue de dominer la consommation d'énergie dans la région, et représentait environ 50 % de l'approvisionnement total en énergie en Afrique en 2008. Ces défis énergétiques ont entravé la croissance économique et exacerbé la pauvreté économique et énergétique sur le continent. Malgré ces défis, ses vastes réserves de combustibles fossiles pourraient offrir à l'Afrique d'importantes possibilités d'accélérer la croissance économique et de réduire la pauvreté.

La répartition des gisements de combustibles fossiles sur le continent est toutefois inégale. Plus de 80 % des réserves africaines de pétrole et 90 % des réserves de gaz naturel du continent se trouvent en Afrique du Nord et de l'Ouest. La Libye représente plus de 70 % des réserves de pétrole de l'Afrique du Nord, tandis que l'Algérie représente environ 55 % des réserves de gaz naturel de la même sous-région. Le Nigéria représente la quasi-totalité des réserves de pétrole et de gaz naturel d'Afrique de l'Ouest. En outre, trois pays, à savoir l'Angola, la Libye et le Nigéria, représentent quelque 80 % des réserves pétrolières prouvées du continent. La répartition des ressources énergétiques sur le continent est d'autant plus inégale que l'Afrique du Sud possède environ 95 % des réserves de charbon du continent. Néanmoins, les réserves prouvées de pétrole brut en Afrique continuent d'augmenter, et sont passées de 58,7 milliards de barils en 1990 à quelque 132,1 milliards de barils en 2010.

Alors que des énergies de remplacement non polluantes sont disponibles, les coûts envisagés pour la transition du continent vers l'énergie propre sont décourageants, et il n'y a pas encore d'accord sur qui sera responsable de couvrir les coûts d'opportunité de cette transition, de financer le développement et le déploiement de technologies innovantes, ou d'atténuer l'impact potentiel d'actions climatiques radicales sur les perspectives de développement du continent. Dans le même temps, les populations du continent restent parmi les plus pauvres du monde, avec de faibles niveaux d'emploi, des niveaux élevés de pauvreté énergétique et une industrialisation limitée. Les investissements actuels dans les énergies propres sont nettement insuffisants pour combler ces lacunes.

Certes, quelques-unes des économies les plus développées du continent exploitent déjà les combustibles fossiles à grande échelle. En Afrique du Sud, le charbon est utilisé pour produire 90 % de l'électricité du pays et constitue une source importante de devises et d'emplois. En 2016, l'industrie du charbon en Afrique du Sud a fourni des emplois à 77 506 personnes directement, et a créé indirectement 173 093 emplois supplémentaires, principalement dans les secteurs du transport et du stockage. Reconnaisant la nécessité d'une transition vers un avenir plus vert, l'Afrique du Sud élabore dans sa contribution déterminée au niveau national une trajectoire pic-plateau-déclin pour les émissions de carbone. Le pays a également ratifié le plan de ressources intégrées, un plan d'action pour l'électricité pour la période de 2019 à 2030, en vertu duquel l'Afrique du Sud s'est engagée dans une voie de décarbonisation qui impliquera le démantèlement des centrales électriques au charbon et le développement et le déploiement rapides des infrastructures d'énergie renouvelable. Ce faisant, l'Afrique du Sud s'est peut-être positionnée pour être la première économie du Sud basée sur le charbon à réussir sa transition vers les énergies renouvelables. La situation de l'Afrique du Sud est toutefois unique, notamment parce que sa capacité de production d'électricité dépend d'un parc vieillissant de centrales électriques au charbon qui, de toute façon, doivent être mises hors service au cours des 20 prochaines années.

Malgré cela, même le plan de ressources intégrées du pays ne définit pas de stratégie pour une transition juste à l'échelle de l'économie. Le fait que les investisseurs et les consommateurs délaissent progressivement les combustibles fossiles et que le continent continue de dépendre des investissements directs étrangers et de l'aide au développement signifie que la perspective que les pays africains puissent continuer à compter sur les combustibles fossiles pour stimuler le développement et atteindre les objectifs de développement durable doit être revue. En outre, les possibilités de tirer parti de la transition vers une énergie propre, notamment en termes de traitement des intrants nécessaires à cette transition (y compris les éléments de terres rares, le lithium, le cobalt et d'autres minéraux), n'ont pas encore été pleinement exploitées. Il est donc essentiel que, parallèlement à leurs contributions déterminées au niveau national révisées, les pays africains élaborent et mettent en œuvre des plans pour une transition juste dans les meilleurs délais.

Les pays qui sont fortement dépendants des combustibles fossiles devraient également commencer à préparer une transition fiscale en s'éloignant des revenus tirés de l'extraction et de la consommation des combustibles fossiles. La transition vers l'énergie propre offre des solutions de substitution aux combustibles fossiles et peut donc conduire à la baisse des recettes publiques de deux façons : par une baisse des prix des combustibles fossiles et, à long terme, par une réduction des modes d'extraction et de consommation des combustibles fossiles. Les gouvernements doivent donc se préparer à une réduction des revenus qu'ils tirent des combustibles fossiles. Dans de nombreux cas, les gouvernements accordent également des subventions pour soutenir à la fois la production et la consommation de combustibles fossiles. La suppression progressive de ces subventions d'une manière socialement équitable permettra à la fois d'augmenter les recettes publiques et d'accélérer la transition.

La transition ne sera cependant pas facile. Les coûts de la transition seront très élevés, et on ne sait pas comment les pays africains parviendront à mobiliser les ressources financières nécessaires. Les gouvernements africains devraient, de toute urgence, étudier les moyens de restructurer leurs économies et d'accélérer la transition vers un avenir vert.

Résilience et rétablissement après la pandémie de coronavirus (COVID-19) : défis et perspectives

L'actuelle pandémie de COVID-19 a provoqué des millions d'infections et de décès dans le monde. De nombreux systèmes de santé publique ont été mis à rude épreuve, tandis que les fermetures et autres mesures de confinement ont fait des ravages dans l'économie mondiale. Il ne fait aucun doute que les répercussions de la pandémie se feront sentir pendant de nombreuses années et qu'il en faudra autant pour les comprendre pleinement. Parallèlement, une énorme quantité d'informations, y compris la désinformation et les théories du complot, s'est répandue plus vite que la pandémie elle-même, entravant l'efficacité des réponses et l'adoption de changements sociaux et comportementaux susceptibles de prévenir la propagation de la maladie. Cela a provoqué la confusion et la méfiance des gens, compromis les efforts collectifs, notamment les campagnes de vaccination, et mis des vies en danger. L'ONU a reconnu le phénomène, qu'elle qualifie d' « infodémie ». Bien qu'il ne soit pas nouveau, ce phénomène a augmenté de façon spectaculaire pendant la crise de COVID-19. Pendant ce temps, une « infodémie » permanente sur les changements climatiques a rendu difficile pour le grand public de trouver des informations fiables et précises sur les causes et l'impact de ces changements. Cependant, malgré les défis sanitaires et économiques sans précédent qui découlent de la crise du COVID-19, la pandémie en cours offre également des possibilités pour une transition juste, en Afrique et au-delà.

Il existe des liens évidents entre la santé humaine et l'environnement. La perte de biodiversité et la proximité des communautés avec la faune sauvage peuvent créer des conditions qui facilitent la transmission des maladies. La hausse des températures a été associée à des changements dans la répartition géographique des moustiques vecteurs de maladies et à l'incidence du paludisme et de la maladie à virus Zika. La biodiversité peut toutefois servir de protection contre la propagation des agents pathogènes. Des écosystèmes sains se traduisent par des sociétés résilientes et saines.

Le Cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) met en évidence le rôle clé joué par les organismes vecteurs dans la transmission des maladies infectieuses et souligne que les changements climatiques peuvent modifier la répartition des espèces vectrices. Avant même la pandémie de COVID-19, une réunion conjointe du GIEC et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité (IPBES) et les services écosystémiques avait été prévue en mai 2020 pour explorer la relation entre la biodiversité et les changements climatiques. Malheureusement, en raison de la crise actuelle, cette réunion a dû être reportée.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les vulnérabilités mondiales aux zoonoses. La mutation qui a permis au virus COVID-19 de passer d'un hôte animal à l'homme a probablement résulté de la proximité croissante entre l'homme et la faune sauvage, elle-même causée par l'expansion inexorable de l'agriculture dans des zones auparavant non cultivées. La mutation rapide des virus est, en outre, susceptible d'être exacerbée par le fait qu'un nombre croissant d'animaux domestiques sont élevés dans des conditions de ferme industrielle. Il est probable que la pandémie de COVID-19 soit étroitement liée aux changements climatiques et de nombreux enseignements peuvent être tirés de la réponse mondiale à cette pandémie. En outre, bien que tous les pays soient exposés aux effets négatifs des changements climatiques, les pays en développement risquent d'être touchés de manière disproportionnée en raison de facteurs structurels et historiques qui limitent leur capacité à absorber les coûts associés aux événements liés au climat, notamment les sécheresses, les inondations et les canicules, ainsi que celle à réorienter leurs économies de façon qu'elles fonctionnent de manière efficace et durable. En outre, sans aide extérieure, il leur sera difficile de tirer parti des possibilités découlant de la riposte mondiale aux changements climatiques, notamment en investissant dans les énergies renouvelables propres et les infrastructures de protection contre les risques climatiques ou en adoptant des solutions agricoles intelligentes. On estime que la pandémie de COVID-19 réduira le PIB mondial de 5 %. L'impact des changements climatiques en Afrique coûte déjà à la plupart des économies africaines entre 3 et 5 % du PIB par an, certains pays enregistrant des pertes allant jusqu'à 10 %.

L'effondrement spectaculaire des prix du pétrole brut à la suite du ralentissement économique mondial induit par la pandémie a rendu non rentables l'exploration et l'exploitation des réserves « marginales » de combustibles fossiles. En effet, la prospection de réserves potentielles qui avait lieu dans toute l'Afrique avant la pandémie de COVID-19 a été fortement freinée par l'effondrement des prix des combustibles fossiles sur les marchés mondiaux, tout comme l'optimisme exprimé précédemment par de nombreuses parties prenantes qui pensaient que la découverte de réserves viables pourrait soutenir la croissance économique de nombreux pays africains. Bien que l'on s'attende à un rebond des prix, la nature de cette reprise reste incertaine, d'autant plus que les appels à une trajectoire verte post-pandémie se multiplient. Compte tenu de ces défis, il est clair que les pays africains doivent de toute urgence élaborer des plans de transition appropriés pour guider leur développement dans un monde sous contrainte carbone.

En outre, de plus en plus d'appels sont lancés en faveur d'actions transformatrices de grande envergure pour l'après-COVID-19 afin de relever les défis de la santé et des changements climatiques. Ces actions de transformation ne doivent pas se limiter à des transitions dans un nombre limité de secteurs, mais doivent se fonder sur des approches générales qui s'attaquent aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité et facilitent l'élaboration de mécanismes permettant de garantir que personne n'est laissé pour compte.

Objectifs de la neuvième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique

La Conférence est convoquée en vue de lancer un débat à l'échelle du continent sur ce que devrait être une transition juste et une relance verte pour l'Afrique, et d'élaborer les cadres requis pour soutenir les pays africains dans leurs efforts de conception et de mise en œuvre de solutions dirigées par l'Afrique pour une relance verte, une transition juste et une résilience climatique qui favorisent la prospérité, la création d'emplois décents et l'intégrité environnementale, tout en renforçant la voix et l'action du continent dans les négociations mondiales sur le climat. Plus précisément, elle vise à :

- Mobiliser les voix africaines pour soutenir une action mondiale urgente et ambitieuse sur les changements climatiques ;
- Soutenir le renforcement du niveau d'ambition des contributions déterminées au niveau national et faciliter les discussions sur les moyens de mobiliser les ressources nécessaires pour permettre aux pays africains d'atteindre leurs objectifs de contribution, promouvoir l'économie verte et bleue et réaliser les objectifs connexes ;
- Discuter des mécanismes de calcul des coûts de la transition et débattre de la manière dont cette transition devrait être financée et dont l'Afrique peut récolter les bénéfices découlant d'un cadre de transition juste et pertinent pour l'Afrique ;
- Faire le point sur les défis et les perspectives découlant de la pandémie de COVID-19 et discuter de la manière dont ils peuvent être exploités par les pays pour parvenir à des solutions climatiques exploitables pour l'Afrique et les petits États insulaires en développement ;
- Réfléchir au parcours du continent dans les négociations mondiales sur le climat et définir des stratégies pour renforcer la position de l'Afrique dans ce processus, notamment en s'appuyant sur les enseignements tirés dans le cadre de la réponse mondiale à la pandémie de COVID-19.

Structure de la neuvième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique

La neuvième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique se déroulera suivant le format classique des conférences. Les deux premiers jours seront consacrés aux manifestations pré-session des partenaires du développement. La session de haut niveau, comprenant la séance d'ouverture, des discours-programmes et des débats ministériels de haut niveau, se déroulera le troisième jour (le premier jour principal de la

Conférence). La session technique de la Conférence, composée de huit séances parallèles, se déroulera le quatrième jour (le deuxième jour principal de la Conférence). La troisième journée principale de la Conférence sera baptisée « Journée des services d'information sur le climat ». L'une des principales manifestations prévues ce jour-là est la Conférence Obasi, qui sera prononcée à la mémoire de feu Godwin Olu Patrick Obasi, ancien secrétaire général de l'OMM, et en l'honneur de son héritage et des contributions des scientifiques africains à l'évolution de la science et du discours sur les changements climatiques.

Pistes pour les séances plénières :

- Assurer une transition juste et l'élaboration d'un cadre climatique multilatéral au service du continent : la position africaine à la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ;
- Veiller à ce que la vingt-sixième session de la Conférence des Parties et l'Accord de Paris assurent le développement, la prospérité et l'intégrité environnementale de l'Afrique ;
- Construire en mieux pour une Afrique résiliente.

Pistes de séances parallèles :

- Sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat : implications et leçons pour l'Afrique ;
- Transformation énergétique et relance verte en Afrique : qu'est-ce qui constitue une transition juste ? Comprendre les nuances et les questions émergentes en Afrique dans le contexte de la volonté mondiale de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici 2050 ;
- L'adaptation par l'agriculture, la sécurité alimentaire et les solutions fondées sur la nature : portée et échelle pour renforcer la résilience et tirer parti du financement climatique ;
- Changements climatiques et insécurité humaine : des défis aux possibilités.
- Financement des contributions ambitieuses déterminées au niveau national en Afrique : les rôles essentiels du financement de l'action climatique, du secteur privé et de la mobilisation innovante des ressources nationales ;
- Les marchés du carbone peuvent-ils fonctionner pour l'Afrique ? Défis et perspectives ;
- Initiatives de services régionaux de l'information climatique ;
- Tirer parti de la technologie pour catalyser une action urgente de lutte contre les changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

La Conférence se terminera par l'adoption d'un document final qui reprendra les messages clés formulés lors des sessions de haut niveau et des sessions techniques. Ces messages seront largement diffusés et présentés comme un appel à l'action lors de réunions de haut niveau sur les changements climatiques. Comme c'est la première fois que la Conférence sera accueillie par une nation insulaire, les défis particuliers auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement seront également intégrés dans les débats en tant que thème transversal d'intérêt particulier.

En raison des restrictions liées au COVID-19, la Conférence se déroulera selon un modèle de participation hybride, dans lequel les participants pourront assister soit virtuellement, soit en personne. Toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité de tous les participants qui décident de se rendre à Cabo Verde. Pour les personnes présentes, le port de masques sera obligatoire, des mesures de distanciation sociale seront maintenues et des installations sanitaires et d'hygiène seront disponibles 24 heures sur 24. Les participants seront informés des conditions requises pour se rendre au Cabo Verde lors de leur inscription à la Conférence.

Participants

Un large éventail d'intervenants participera à la Conférence, notamment :

- Des décideurs et des technocrates, notamment des parlementaires africains, des représentants des ministères africains chargés des finances et de la planification économique et des membres du Groupe africain de négociateurs sur les changements climatiques ;
 - Les membres de l'initiative « Recherche sur le climat pour le développement en Afrique », ainsi que des universitaires et des scientifiques d'institutions de recherche, d'universités et de centres climatiques régionaux ;
 - Des membres d'organisations de la société civile, notamment celles représentant les femmes, les agriculteurs, les jeunes, les populations autochtones, les personnes handicapées, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les réfugiés ;
 - Des décideurs des collectivités locales, des villes et des régions ;
 - Des partenaires de développement ;
 - Des représentants d'organisations internationales ;
 - Des acteurs du secteur privé.
-